mfe a décidé de ne pas (encore) approuver le tarif révisé

Politique vs expertise

Marc Müller, président mfe

Marc Müller

Le compte à rebours est lancé. Après une lutte de longue haleine autour de la révision du tarif des médecins, le processus de décision du corps médical a commencé. Suite aux nombreuses propositions d'amendements de dernière minute, l'assemblée des délégués de la FMH n'a pu se tenir que le 20 avril, soit 8 jours seulement avant la séance décisive de la Chambre médicale. Les opinions auraient difficilement pu être plus divergentes. Tandis que la FMH compte sur H+ et Curafutura pour soutenir le nouveau tarif, les spécialistes de la fmCh cherchent quant à eux l'appui de santésuisse pour faire bloc dans le camp adverse. Le risque de perdre toute autonomie tarifaire semble planer comme une épée de Damoclès sur toutes ces discussions, et vient quelque peu nuire à l'objectivité.

Nous, les médecins de premier recours, sommes positionnés entre ces deux «blocs»: nombre de nos demandes concernant le nouveau tarif ont été prises en considération dans le projet, p. ex. la division par deux des 5 dernières minutes a été supprimée, les limitations ont été abrogées, la tarification des prestations aux assistantes médicales a été obtenue ainsi que bien d'autres avancées encore. Mais qu'adviendra-t-il de ces positions de prestations, nécessaires et acceptées, au cours du processus d'approbation? Les assureurs suivront-ils? Le surveillant des prix va-t-il une nouvelle fois transformer ces acquis en lettre morte d'un simple trait de crayon? Quelle sera la position de l'OFSP? Il reste à ce jour bien trop de questions sans réponse. Le souvenir de la mise en place du Tarmed et de ses conséquences est encore très présent dans nos esprits!

Afin d'éviter que le changement de tarif n'entraîne une hausse du volume des points tarifaires (PT), les assureurs et l'OFSP demandent que l'on applique un «facteur de normalisation». Celui-ci devrait permettre de «recalculer» l'ajustement économiquement viable du tarif sur la base du volume actuel des PT. Mais, d'une part, cette réédition de la neutralité des coûts ne tient compte ni de la hausse des prix survenue depuis l'introduction du Tarmed, ni de l'évolution épidémiologique, ni des progrès techniques de ces dernières années, ni de la hausse des frais de personnel. D'autre part, sa configuration linéaire lèse davantage encore les médecins de premier recours (au profit de ceux qui ont gonflé leurs minutages dans le cadre de la révision tarifaire et qui factureront leurs prestations techniques à un prix plus élevé). Parmi le corps médical, la résistance à l'encontre de cet accord de normalisation est importante, l'assemblée des délégués de la FMH l'a d'ailleurs déjà rejeté à deux reprises. Cet accord est cependant considéré comme une «condition sine qua non» par l'OFSP et les assureurs … Affaire à suivre …

Il s'agit donc de prendre tous ces faits en considération dans notre prise de décision. Nous sommes d'avis que le tarif révisé contient de nombreux progrès réjouissants pour nous, médecins de famille et de l'enfance. Toutefois, à l'heure actuelle, nous estimons que le tarif n'est pas encore «prêt». Il reste beaucoup trop de «déséquilibres» (minutages invérifiables, prestations médicales trop nombreuses et pas assez étayées par des faits). Nous déplorons l'absence d'une évaluation conclusive des partenaires tarifaires. Certes, une nouvelle société anonyme a été fondée pour assurer rapidement et efficacement le suivi des tarifs, mais santésuisse menace de ne pas se joindre à cette organisation si les assureurs ne récupèrent pas leur droit de veto.

Devons-nous, pour des raisons strictement politiques (funeste présage de la perte de toute autonomie tarifaire), accepter un tarif certes amélioré mais qui présente encore de nombreuses lacunes et insécurités ou devons-nous continuer d'argumenter fermement et objectivement et rejeter le tarif dans sa version actuelle?

Nous avons décidé de ne pas (encore) approuver le tarif révisé, notamment afin de donner un signal fort: la révision va certes dans la bonne direction, mais de l'avis des médecins de premier recours, elle contient encore trop de lacunes. Actuellement, l'objectif d'une amélioration de la situation pour les médecins de famille et de l'enfance est loin d'être atteint! Nous sommes prêts à continuer d'apporter notre collaboration constructive dans le cadre de cette révision et appelons toutes les personnes concernées à apporter également leur pierre à l'édifice afin de faire enfin aboutir ce projet important!